



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 juillet 2017, le Conseil a adopté le projet de règlement intitulé « Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 480 de l'ancienne Ville de Daveluyville relatif à l'abrogation de l'article 5.1.7 intitulé numéro civique » ainsi que le projet de règlement intitulé « Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 238 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault relatif aux élevages à forte charge d'odeur »;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 14 août 2017 à 19 h, à la salle des délibérations située au 362, rue Principale à Daveluyville. L'objet de cette assemblée est de recevoir les commentaires de la population concernant les modifications apportées aux règlements de zonage des anciennes municipalités.
3. Ce projet peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362, rue Principale, aux heures normales d'ouverture;
4. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Daveluyville, ce 10 juillet 2017.

Pauline Vrain
Greffière